

Né.e avant 1975 pas concerné.e ?

FAUX !

Il faudra partir à 64 ans pour ne pas subir une baisse de 10% de sa pension de retraite.

Le niveau des retraites sera garanti ?

FAUX !

Avec la « Règle d'or », elles seront amenées à baisser en raison du blocage des moyens alloués à leur financement (à 14% du PIB, son niveau actuel) tandis que le nombre de retraités continuera d'augmenter. **Comment ?** Il suffira de bloquer le montant des retraites existantes ou de baisser la valeur des points que vous aurez achetés pour constituer votre pension (en Suède ce point a perdu 10% de sa valeur en 10 ans ; résultat : 15,8% de retraités pauvres en Suède, soit deux fois plus qu'en France).

*Le nouveau système est équivalent à
l'ancien ?*

FAUX !

Pour ceux nés après 1975, les pensions de retraite ne seront plus calculées sur la base des meilleurs salaires comme actuellement mais sur l'ensemble de la carrière (montant moyen prenant en compte les pires années comme les meilleures traduit en points).

Des mesures correctives pour les femmes ?

FAUX !

La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.

Nouvelles prise en compte la pénibilité ?

FAUX !

Les infirmières qui partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, devront attendre demain 2 ans de plus.

*Il n'y aura pas de capitalisation des
retraites ?*

FAUX !

En baissant le montant des pensions de retraite, la population sera obligée de cotiser dans le privé (épargne retraite). C'est là qu'interviennent les modifications réglementaires opérées en catimini par le gouvernement visant à favoriser les fonds de pension.

